

La Roue Libre de Thau

Compte-rendu de la réunion 7 avril 2018

Maison de la vie associative - 15 h - 17 h

Participant.e.s	
- Paul Autran	- Brigitte Pelerein
- Bernard Averoux	- Daniel Rigaud
- Jeanne Marie Beaufreton	- Lina Saliou
- Marie-Alix Dupont	- Denise Schmitt
- Fred Passicot	- Jean-Pierre Van Vooren
- Maëlic Philippot	- Madeleine Verger
Excusé.e.s	
- Véronique Bourrat	- Laure Tougard
- Cathy Judell-Dufour	

Ordre du Jour

1. Les projets d'aménagement
2. Les partenariats
3. La concertation (absente) avec la ville de Sète
4. Le plan de déplacement urbain de l'agglomération
5. L'atelier d'auto-réparation
6. Le programme des prochaines balades
7. La signalétique vélo pour Sète traversable
8. Les comptes de la Roue libre
9. Paroles de *Fais du vélo*

A retenir

Les prochaines balades

- dimanche 6 mai : Montbazin
- dimanche 3 juin : fête des Colibris à Agde
- dimanche 8 juillet : tour de Sète

Demander un rendez-vous à Vincent Sabatier (Lina)

Contacteur Christophe Morgo (Paul)

Préparer la vélorution de Sète à Mèze du 20 juillet dans le cadre du festival de Thau

Relancer le département sur la dégradation de l'aménagement entre Mireval et Vic-la-Gardiole

Fais du vélo !

La réunion débute sur le rappel de la vélorution du matin qui a regroupé une dizaine de cyclistes et, malgré ce faible effectif, a connu un beau succès grâce à la sono embarquée qui attire sourires et saluts des passants et même des automobilistes ! La chanson « fais du vélo » chantée par Georgette Plana rencontre un tel succès qu'on envisage d'en faire l'hymne de la Roue libre de Thau !

Les paroles figurent à la fin de ce compte-rendu.

1. Les projets d'aménagement

La mise à deux fois deux voies de la RD 600

La Roue libre de Thau a été invitée par le responsable « grands travaux » du Conseil départemental, Yannick Lhuissier, à une présentation des projets d'aménagement cyclables prévus dans le cadre de la mise à deux fois deux voies de la RD 600 qui relie la sortie de l'A9 à la Peyrade et au port de Sète. La réunion se tient mardi 10 avril à 15 h. C'est Eric Melin, le responsable vélo du conseil départemental qui a proposé à son collègue d'organiser cette rencontre. Maëlic et Marie-Alix sont volontaires pour y aller.

Les échanges soulignent l'importance de traiter la liaison entre Balaruc et Poussan actuellement particulièrement hostile aux vélos. De même, le secteur d'Issanka constitue un véritable point noir pour les vélos.

Voir le compte-rendu de cette rencontre rédigé depuis par Maëlic (sur le site de la Roue libre de Thau : nos publications - comptes-rendus de rencontres).

L'extension du centre commercial de Balaruc les Bains

La mise à deux fois deux voies de la RD 600 est directement liée au projet d'extension du centre commercial de Balaruc-les-Bains. Lina indique que l'agglomération a mis en place une consultation par Internet (désormais fermée) pour recueillir l'avis des citoyens.

Les principaux enjeux sont ceux du maintien de la piste cyclable actuelle et de l'amélioration de l'accès à la zone commerciale pour les vélos.

Lina a posé la question de la place accordée à la voiture dans ce projet d'extension de la zone commerciale alors même que l'agglomération à travers son Plan de déplacement urbain (PDU) a pour objectif la diminution du trafic automobile. La question est restée sans réponse...

La corniche de Neuburg

Jean-Pierre (avec Marie-Alix et Cathy) ont participé à la réunion d'information qui s'est tenue au Lazaret le 15 mars dernier. Le projet concerne pour le moment le secteur depuis l'église Notre Dame Souveraine du Monde au Pont de l'Avenir. La liaison entre la Place Edouard Herriot (le casino) et la corniche de Neuburg n'a pas été présentée. Sur ce secteur, la présence de la Poste rend difficile l'insertion d'une piste cyclable.

Le projet présenté propose une piste cyclable bi-directionnelle côté mer avec en corollaire un rétrécissement de la voie réservée aux véhicules motorisés. Il reste encore quelques acquisitions foncières à réaliser avant de lancer le projet.

Les autres projets

La Ville de Sète a annoncé que la Promenade JB. Marty et le quai de la Consigne devaient faire l'objet d'aménagement. Il serait intéressant d'avoir plus d'informations sur ce projet.

Fred indique qu'il serait utile d'interpeller Pierre Bouldoire et Eric Melin au Département de l'Hérault sur la dégradation des aménagements provisoires réalisés entre Mireval et Vic-la-Gardiole (suite à la Convergence cycliste d'octobre 2017).

Paul suggère de contacter Christophe Morgo (conseiller départemental et maire de Villeveyrac, par ailleurs sportif et cycliste probable) sur l'aménagement de la liaison Mèze - Marseillan.

2. Les partenariats

Le Festival de Thau

La Roue libre a été sollicitée par les organisateurs du festival de Thau à l'occasion de l'ouverture du Village des Rencontres sur le port de Mèze. Le Village des Rencontres est un espace de rencontre entre le public et les acteurs du développement durable qui ouvrira le vendredi 20 juillet au soir. Le festival de Thau incite fortement les festivaliers à utiliser des moyens de transport peu polluant et économe (transport en commun, navettes maritimes...).

D'où leur idée de nous proposer d'organiser une vélorution de Sète à Mèze pour montrer de manière conviviale l'alternative que représente le vélo comme outil de mobilité.

Les participant.e.s retiennent le principe d'organiser une vélorution le vendredi 20 juillet, avec si possible des possibilités de retour des vélos en navette maritime et un appui du festival pour intégrer cet événement dans sa communication afin de le faire connaître.

Paul évoque également le **festival des Arts Métais** qui se tient au Théâtre de Verdure de Balaruc-Bains du 20 au 22 juillet prochain. Il avait été envisagé d'organiser un atelier d'auto-réparation de vélos, mais finalement le projet est abandonné, peut-être reporté pour l'année prochaine.

Le Tour Alternatiba

La prochaine réunion du collectif Alternatiba Thau qui regroupe plusieurs associations du bassin de Thau en vue d'accueillir les cyclistes du Tour Alternatiba se tient le samedi 14 avril à 17 h au 51.

Le festival de l'éco-mobilité de Sète Agglopôle

Cathy nous a fait parvenir le projet de festival de l'éco-mobilité organisé par Sète Agglopôle. Pour 2018, l'agglomération souhaite organiser l'événement sur une semaine (22 au 29 septembre) et non plus sur une seule journée et l'ouvrir à plusieurs communes (et non plus une seule) du bassin de Thau.

Il est décidé d'attendre la présence de Cathy pour évoquer ce sujet lors d'une prochaine réunion.

3. La concertation (absente) avec la ville de Sète

Les résultats des courriers adressés à la Mairie de Sète

Plusieurs adhérent.e.s ont fait parvenir un courrier à la Ville par le service Vie des quartiers, la réponse émanant du cabinet du Maire a été une lettre type systématiquement adressée à « Monsieur » même quand l'auteur du courrier était une femme...

Lina précise qu'elle a formulé ses doléances directement auprès du Service à propos de la sortie de la piste cyclable de la Plagette pour la traversée de la rue des Cormorans quand on veut prendre la rue des Frégates (par exemple pour se rendre au Collège Jean Moulin). Le service a été très réactif pour étudier le problème et finalement répondre qu'il n'y avait pas de solution !

Paul indique qu'une personne a été récemment recrutée par la Mairie pour s'occuper des ouvrages d'art. Lina fait observer qu'il existe deux services l'un sur la voirie l'autre sur la circulation.

Daniel rappelle que les deux précédents courriers envoyés par la saisine de la ville de Sète sont restés sans réponse : celui du 12 décembre 2017 concernant l'application de la loi LAURE et le recours gracieux envoyé le 5 février 2018 concernant l'absence de panneaux sur le double-sens cyclable dans la zone 30. Le site de la saisine indique que les courriers ont été transmis aux services techniques, sans suite à ce jour.

Des propositions d'action

Plusieurs propositions d'action sont débattues pour tenter de faire bouger la position de la Ville. Jean-Pierre évoque des marquages sauvages sur la chaussée.

Daniel propose la réalisation de flyers sur l'application de la loi sur les double-sens cyclables en zone 30 à distribuer aux automobilistes lors des vélorutions ou de nos déplacements personnels.

Maëlic suggère de saisir la presse (Midi-Libre) sur le vide juridique en cas de verbalisation d'un cycliste étant en contre-sens dans une voie à sens unique (absence de jurisprudence dans le cas d'un arrêté du Maire allant contre la loi : article Art. R. 110-2 du code la route entré en vigueur le 12 novembre 2010).

Il est également proposé de se rendre à une séance du conseil municipal avec nos vélos et nos pancartes sur la zone 30.

Les participant.e.s décident de demander un rendez-vous au conseiller municipal nouvellement responsable de la circulation, du stationnement et de la voirie : Vincent Sabatier.

4. Le Plan de déplacement urbain (PDU) de l'agglomération

Les participant.e.s aux ateliers du PDU ont restitué l'ambiance et synthétisé les échanges des groupes de travail. Le PDU 2020-2030 est actualisé car l'agglomération s'est agrandie à 14 communes. Comme tous les PDU, il doit respecter les objectifs fixés par l'Etat au premier rang desquels la réduction du trafic automobile.

Le diagnostic apporte des données intéressantes (enquête déplacement des ménages de 2014) :

A l'échelle de l'agglomération, on compte :

- 435 000 déplacements quotidiens, dont 130 000 déplacements internes à Sète
- 80 000 entre les communes, dont 35 700 vers Sète
- 70 000 flux externes, dont 19 000 vers Sète

Les parts des différents modes de transport (parts modales) sont :

- Voiture :	259 420	60 %
- TC :	21 970	5 %
- Marche :	133 100	30 %
- Vélo :	7 170	2 %
- 2 roues M	13 000	3 %
TOTAL	434 600	100 %

On constate que la part du vélo (plus de 7 100 déplacements quotidiens) n'est pas nulle même si elle reste très faible (2 % de part modale). La marche représente 30 % des déplacements ce qui est non négligeable et encourageant pour les modes actifs. Le faible part modale des deux roues motorisés (3 %) tient à ce que les statistiques concernent les 14 villes de l'agglomération et pas uniquement la ville de Sète où ce taux est probablement bien supérieur !

L'agglomération compte 87 km de voies cyclables.

On compte en moyenne de 4 déplacements par jour et par habitant. 30 % des trajets font moins de 2 km et le taux d'occupation des véhicules est de 1,3 personne (indicateur d'un fort « autosolisme »).

Les principaux motifs de déplacement :

- 37 % travail
- 13 % achat
- 13 % accompagnement
- 8 % études
- 8 % loisir sport
- 22 % autres

Le PDU se déroule en trois phases : 1) Diagnostic 2) Concertation 3) Elaboration du PDU (volet déplacement du SCOT).

Trois échelles de concertation pour l'élaboration du PDU : 1) Institutionnelle (Copil, Cotech, C2D et élus) ; 2) Partenariale (acteurs socio-éco et associatifs) ; 3) Citoyenne (site Internet et réunions publiques).

En septembre-octobre, il est prévu une deuxième vague d'ateliers. Les bureaux d'études qui accompagnent Sète Agglopôle sont Horizon Conseil et Stratis.

La Roue libre de Thau est présente dans le deuxième niveau de concertation, celui des partenaires et des techniciens. A ce niveau, les participant.e.s sont généralement des personnes convaincues de l'intérêt des modes actifs et de la nécessité de limiter la part de l'automobile dans les mobilités.

L'enjeu est de pouvoir toucher les décisionnaires institutionnels (élus notamment). Pour cela deux possibilités : le Conseil de Développement (au sein duquel siège Cathy Judell-Dufour) et le contact direct avec les élus (notamment Véronique Calueba-Rizzolo qui est à l'écoute des demandes de la Roue libre de Thau).

5. L'atelier d'auto-réparation

Paul indique que l'atelier s'est récemment équipé d'un pied léger et transportable (15 euros). Il est heureux d'être accompagné dans cette activité par Pascal.

L'atelier prévu lors de l'inauguration de la centrale photovoltaïque au domaine de Stony n'a pas se tenir en raison du mauvais temps, mais l'événement a été malgré tout réussi et sympathique. Paul et Denis y ont participé.

6. Le programme des prochaines balades

Fred et Paul indiquent qu'ils ont décidé de reporter la balade prévue pour le lendemain à Montbazin en raison des risques météo (pluie et vent violent). Ils proposent de la reporter en mai.

Le programme des prochaines balades :

- dimanche 6 mai : Montbazin
- dimanche 3 juin : fête des Colibris à Agde
- dimanche 8 juillet : tour de Sète

7. La signalétique vélo pour rendre Sète traversable

Lina, Maëlic et Jean-Pierre ont réalisé un important travail de repérage et de propositions pour rendre la ville de Sète traversable grâce à une signalétique adaptée.

Le trajet de la gare au Môle a été réalisé à deux reprises avec prise de vue photographique pour identifier les meilleurs emplacements de positionnement des panneaux indicateurs.

Lina demande que les adhérent.e.s lui fassent un retour en particulier sur les propositions concernant des points litigieux comme l'accès au quai des Moulins pour se rendre vers Frontignan.

Quelle suite donner à ce travail ?

Il est suggéré de faire un atelier de confection de panneaux à fabriquer en carton ou en bois afin de les installer aux lieux stratégiques et de faire venir la presse lors de cette installation (sous forme de vélorution). Le thème de cet événement pourrait être « bienvenue au cyclotouristes » qui sont nombreux lors les mois d'été à traverser Sète.

8. Les comptes de la Roue libre

Les comptes de l'association font apparaître un excédent de 480 euros.

Au titre des dépenses, l'assurance compte pour 260 euros sur un total de 292 euros.

Les recettes de 772 euros proviennent des adhésions.

La Roue libre de Thau a donc les moyens de son développement et peut sans hésiter engager des dépenses, par exemple, pour la réalisation de flyers ou de panneaux signalétiques.

9. Paroles de *Fais du vélo*

Fais du vélo

*Fais du vélo, fais du vélo !
Tu vas te faufiler partout
Et doubler toutes les autos
Fais du vélo, fais du vélo !
Tu n'auras plus, non jamais plus Jamais les nerfs à fleur de peau Fais du vélo,
fais du vélo !*

*Tu iras plus vite et tu seras
Heureux comme un poisson dans l'eau Fais du vélo, fais du vélo !
Tu n'auras plus jamais le moral à zéro*

*C'est le seul moyen de se refaire une santé
Un peu de courage, allez, allez, faut pédaler ! Prends ta bicyclette et tu seras
toujours à l'heure ! Baisse la tête et t'auras l'air d'un coureur !*

{Refrain}

*Toi, contrairement à tous les géants de la route,
Tu prendras le temps de boire et de casser la croûte Tu vas pédaler
tranquillement toujours pépère
Et découvrir les joies d'la vie au grand air*

{Refrain} (2x)